



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la vieillesse

Question écrite n° 100085

Texte de la question

M. Julien Dray souhaite attirer l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les modalités de mise en oeuvre du plan « Solidarité grand âge ». De nombreux acteurs témoignent quotidiennement des difficultés vécues par les personnes hébergées en établissements et par les familles de ces dernières. Des questions aussi fondamentales que les inégalités de traitement en matière d'APA et la convergence APA-prestation de compensation du handicap, le recrutement et la formation des personnels, le respect de toutes les mesures exigées par les commissions de sécurité, la réforme du mode de financement des établissements d'hébergement, le calcul des déductions fiscales accordées aux résidents... sont sur la table de manière chronique. Il l'interroge de ce point de vue sur les réponses qui seront données à ces questions douloureuses dans le cadre du plan « Solidarité grand âge ».

Données clés

Auteur : [M. Julien Dray](#)

Circonscription : Essonne (10^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 100085

Rubrique : Personnes âgées

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 2006, page 7463